

# CHARTRE INTERNET MEDIATHEQUE DE GRADIGNAN

***Le présent règlement a pour objet de définir les règles d'utilisation des ressources informatiques mises à disposition.***

## CONDITIONS D'ACCÈS

@ La consultation d'internet est ouverte aux personnes inscrites à la médiathèque et sur présentation de leur carte. L'accès se fait sur rendez-vous, aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

@ Une autorisation des parents est demandée pour les mineurs.

@ Pour les enfants de moins de 7 ans un accompagnateur majeur doit être présent.

## CONDITIONS D'UTILISATION

@ L'utilisation des postes informatiques pour les mineurs se fait sous la responsabilité des parents.

@ Le temps de consultation est limité à 1 heure par usager, par jour, sur inscription ou rendez-vous.

@ Si un poste est libre et non réservé, un usager peut en disposer.

@ Tout rendez-vous non honoré après 10 minutes sera annulé et le poste attribué à un autre adhérent.

@ Les utilisateurs s'engagent à respecter le droit des auteurs des œuvres consultées sur internet, c'est-à-dire à ne pas les reproduire sans leur accord et sans la mention de leur nom (que la reproduction soit partielle ou totale, gratuite ou pas), à ne pas diffuser des informations appartenant à des tiers sans leur autorisation, et dans tous les cas, à mentionner les sources lors de l'utilisation d'informations de tiers.

@ L'introduction de clés USB, cdrom, ou tout autre support personnel doit être précédée d'une analyse à l'antivirus.

@ Le « T'chat » n'est autorisé que par le biais d'un logiciel nécessitant une authentification au préalable (MSN -Yahoo).

@ Le commerce électronique est autorisé et reste de la responsabilité de l'utilisateur.



@ L'impression de documents fait l'objet d'une tarification fixée par délibération du Conseil municipal (cf. tarifs).

### NE RENTRENT PAS DANS LES MISSIONS DE LA MÉDIATHÈQUE ET SONT STRICTEMENT INTERDITS :

@ La consultation de sites portant atteinte à la dignité de la personne, présentant un caractère pornographique ou dégradant, incitant à la haine raciale, constituant une apologie du crime et de la violence ;

@ Toute forme de piratage ;

@ Le détournement, l'utilisation ou la divulgation des messages électroniques et l'installation de systèmes conçus pour réaliser de telles interceptions ;

@ Le partage de fichiers par l'intermédiaire d'un logiciel P2P ;

@ La modification de la configuration du matériel informatique.

Tout type de téléchargement sur le disque dur est soumis à l'approbation des animateurs multimédia.

Des contrôles en direct et a posteriori peuvent être effectués pour la vérification des sites consultés (via un logiciel de contrôle à distance). Ils permettent de connaître les dates et heures de consultation.

Les usagers qui ne respecteraient pas le contenu de la charte peuvent se voir refuser temporairement ou définitivement l'accès à l'espace multimédia de la médiathèque.

Quand on y entre c'est fou ce qu'on en sort  
**LAMÉDIATHÈQUE**